N°. XXVI.



# GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 31. MARS. 1759.

*De Rome le 7. Mars.*



Toutes les Lettres, qui sont arrivées de *Naples* depuis quelques jours, portent, que le Roi des *Deux-Siciles* a donné contre ordre à ses Troupes, & que le Camp de St. *Germano* n'aura point lieu. Ces nouvelles ont causé d'autant plus de joye, qu'on en infere, que la tranquilité de l'*Italie* ne sera point troublée.

Le Commandeur d'*Almada* Ministre de *Portugal* a fait distribuer ici aux Ministres Etrangers un Jmprimé en langue *Italienne*, contenant ce qui a été publié da la part de sa Cour au sujet de l'assassinat du Roi *Très-Fidele*.

Le Cardinal *Tempi* est toûjours très mal.

*De Paris le 6. Mars.*

L'*Instruction Pastorale*, que Mr. de *Beau mont*, notre Archevêque, a donnée à la *Roque* en *Périgord* le 14. du mois dernier sur la *Pénitence* & le *Jeûne du Carême*, vient d'être publiée. Cette Piéce, qui abonde en belles Pensées, a pour base celle de *St. Jean Chrisosthome*, qui donne six caractères à la vraie pénitence: Savoir l'*Humilité*, la *Componction*, le *Pardon des injures*, la *Patience & même les Actions de graces dans les Adversités*, la *Compassion pour les Malheureux*, & le *Zèle de la priere*.

„ D'abord, *dit Mr. le Archevêque*, ne „ perdez point de vuë ce grand principe, „ que l'*Humilité* est le fondement de la „ Pénitence *Chrétienne*. Dès qu'on s'ou„ blie soi-même, on tombe dans l'orgueil, „ & l'orgueil est la source de tous nos „ égaremens. Il faut donc, que le Pécheur, „ qui retourne à Dieu, rentre dans son „ intérieur: qu'il interroge sa propre „ Conscience; qu'il sonde cet abîme pro„ fond d'ignorance, de foiblesse, d'im„ piétés, d'injustice; qu'il considère tout „ le déréglement de ses pensées, toute la „ fureur de ses desirs, toute la folie de ses

„ projets, toute la témérité de ses di„ scours, tout le scandale de sa conduite. „ Alors, plein d'étonnement & de con„ fusion, comme le Publicain de l'Evan„ gile, il se croira indigne de lever les „ yeux au Ciel: Il n'aura de sentiment „ & de voix, que pour implorer la misé„ ricorde du Seigneur.

*De Strasbourg, le 10. Mars.*

On mande de *Paris*, qu'on a fait depuis peu de tems devant le Roi & les Ministres l'épreuve d'un nouveau Canon pour l'Infanterie, & qu'on a été extrêmement surpris des proprietés de cette pièce.

Elle porte un Boulet d'une livre & demie, ne pese que 150. livres, a 40.pouces d'ame sur 2. de Diamettre, porte beaucoup plus loin, que les pièces à la *Suedoise*, tire sans gener les Canoniers 20. coups par minute de pied ferme, & 15. en marchant ou en retraite au pas ordinaire de l'Infanterie, & le Canonier, particulierement celui qui refoule, ne court aucun risque, quand le coup part, & lorsqu'il charge: On évite en cela les accidens, qui ne sont que trop communs aux pièces à la *Suédoise*; Un refouloir emporté n'occasionne même pas de commotion au bras du Canonier; il en reprend sur le champ un autre, & cela n'arrête pas un instant le service; d'ailleurs cela arrive très-rarement; car sur 900. coups, qu'on a tirés avec une pièce, il n'y en a eu d'emportés que deux.

Cette pièce est assés légere, pour qu'il ne faille point de chevaux pour la trainer, même en route: 4. hommes la font aisement passer par tout; comme il y en a 16. annexés à chaque pièce, il y a de quoi se relayer sans se fatiguer, d'autant plus, qu'il y a un Mulet, pour porter en route leurs Havresacs, & les jours d'action 150. Coups à tirer pour la pièce, qui en porte elle même 60. dans 2. petits caissons mobiles placés entre les flasques & la rouë, portant sur l'essieu.

Dans tous les passages les plus difficiles, comme montagnes, marais, bois fourrés &c. où la pièce ne peut plus rouler, on la demonte en un clin d'oeil; 4. hommes portent la pièce, un chaque roue, un l'essieu, 2. les flaques, 2. les coffrets, & s'il est question de la remonter, du premier commandement il ne se passe pas une minute avant que l'on fasse feu. Devant le Roi, dans la minute & demie elle a été remontée, & a tiré 20. coups.

L'affut n'en est pas moins solide pour se desassembler aisement: rien n'est si simple, il n'y a ni ecroux, ni clavettes, & toute la manoeuvre se fait sans autres instrumens que les doigts. On doit donner deux de ces pièces par Bâtaillon, & reformer les autres.

*De Bruxelles le 12. Mars.*

Les Députés des Négocians des Villes d'*Amsterdam* & de *Rotterdam*, qui se sont rendus dernièrement à la *Haye*, ont présenté aux Etats Généraux la Requête dont voici le contenu:

*Hauts & Puissans Seigneurs.*

„ Les soussignés Députés des Mar„ chands des Villes d'*Amsterdam* & de „ *Rotterdam* representent très-humble„ ment, qu'eux Supplians ont apris avec „ la plus vive douleur qu'il étoit arrivé „ hier au soir un Exprès de *Londres* avec „ la fâcheuse Nouvelle, que le Samedi 24 „ Fevrier les cargaisons de plusieurs „ Vaisseaux revenant des *Indes-Occiden*„ *tales* avoient ete confisquées & décla„ rées de bonne prise par les Juriscon„ sultes de l'*Angleterre* dans leur grande „ Assemblée tenuë aux *Doctors-Com*„ *mons*; qu'eux Suplians craignent avec „ raison les tristes suites, que cette con„ fiscation pourra causer dans le Com„ merce de ce Pays; & que comme un

„ bien plus grand nombre de Vaiſſeaux „ de cette nature ſont arrêtés dans les „ Ports d'*Angleterre*, ils ont ſujet de „ craindre, qu'ils ne ſubiſſent le même „ ſort. Dans cette circonſtance les Sup- „ plians ont recours à Vos Hautes Puiſ- „ ſances, les priant très reſpectueuſe- „ ment, qu'il leur plaiſe faire une ſérieuſe „ attention à l'un & à l'autre Article, „ & prendre promtement les méſures, „ que leur haute ſageſſe leur dictera pour „ empêcher l'exécution d'une telle ſen- „ tence, & prevenir les ſuites fâcheuſes, „ que de tels Jugemens pourroient avoir „ à l'avenir. Quoi faiſant &c.

On apprend de *Paris* en datte du 9. que le Marquis de *Montmorency-Laval* Colonel d'Infanterie y eſt arrivé des *Indes-Orientales* avec la nouvelle de pluſieurs avantages remportés ſur les *Anglois*.

*De Francfort le 11. Mars.*

Les Lettres de *Munſter* du 4. n'annoncent encore rien des mouvemens du Prince *Ferdinand* de *Brunswick*; mais elles diſent, que les diſpoſitions ſont telles, que l'Infanterie, la Cavallerie, & l'Artillerie peuvent marcher en trois ou quatre heures de tems.

Un Régiment de Fuſiliers & un Régiment de Cavallerie, qui étoient à *Hildesheim*, ſe ſont d'ailleurs mis en marche il y a quelques jours, pour ſe rendre à *Göttingen* par *Allefeld*.

On mande d'*Erlang*, qu'il a paſſé par cette Ville le 5. de ce mois quelques centaines de Chevaux d'Artillerie, quantité de Charriots chargés de fourages & de vivres, un grand nombre de Canoniers *Autrichiens*, & un train d'Artillerie des Cercles, le tout venant de *Furth* & marchant ſur *Northeim*.

On ajoûte, qu'on attendoit le 7. dans la même Ville d'*Erlang* quelques autres Troupes, qui devoient y paſſer, marchant de ces environs & du Haut *Palatinat* ſur le *Mein*.

Le Duc de *Broglie*, qui étoit parti d'ici, pour aller faire les diſpoſitions, qu'il juge néceſſaires dans les circonſtances préſentes, eſt revenu le 9. dans cette Ville après les avoir terminées.

On n'a rien appris d'intéreſſant de l'Armée *Françoiſe* du *Bas Rhin*.

*De Cologne le 13. Mars.*

Les dernieres nouvelles de l'Armée *Françoiſe* du *Bas-Rhin* nous apprennent, que le Maréchal de *Contades* y étoit attendu de moment à autre, & que ſuivant les apparences, l'inſtant de ſon arrivée ſeroit pour ainſi dire celui de l'ouverture de la Campagne de ce côté-là.

*De Hambourg le 12. Mars.*

La Cour de *Vienne* a appris avec beaucoup de ſatisfaction, que la Couronne de *Suède* s'eſt très viſiblement éloignée d'accéder au *Concluſum* du 29. Novembre dernier de partie des Princes Proteſtans, qu'Elle regarde comme contraire aux Loix de l'Empire & propre à y augmenter les troubles. Elle a envoïé ordre à ſon Miniſtre à la Diette de n'entrer abſolument pas dans des vuës pareilles; mais auſſi de ne point ſe trouver aux Aſſemblées, où l'on agiteroit des matieres de cette eſpéce.

Les nouvelles de *Stockholm* portent, qu'il eſt parti vers la fin du mois dernier de cette Ville un renfort de Troupes, qui y ont été embarquées pour *Stralſund* avec quelque Artillerie; que l'on faiſoit d'ailleurs dans tous les ports du Royaume des diſpoſitions, pour en faire paſſer d'autres à l'Armée en *Pomeranie*, & qu'ils devoient monter à plus de 15. mille hommes. Ces nouvelles ajoûtent, qu'on devoit auſſi inceſſamment envoïer à *Stralſund* à bord de 8. Vaiſſeaux de tranſport 7. à 800. Recrues & pluſieurs milliers

de facs de froment, de feigle, & d'avoine.

*De Vienne le 20. Mars.*

Tout annonce ici la prochaine ouverture de la Campagne; les Officiers, qui y étoient, font déjà partis pour l'Armée, à l'exception d'un fort petit nombre, qui prend fucceffivement la même route.

Le Général Baron de *Laudohn*; qui déjà avoit levé un Bataillon, pour être toûjours attaché au Corps à fes ordres, porte, par ordre de Sa Majefté, cette Troupe à deux mille hommes, qui feront diftribués en deux Bâtaillons de Grenadiers.

La jufte réputation, que M. de *Laudohn*, s'eft acquife, permet d'autant moins de douter, que cette Troup ne foit au plûtôt complette, que lorfqu'il a formé le premier Bataillon, il n'a été émbarafsé que du choix, un chacun s'empreffant de fervir fous un Chef, qui joint aux talens militaires, des fentimens de juftice & d'humanité, qui le rendent le pere du Soldat.

Ce Général, qui à fon arrivée dans cette Capitale étoit afsés incommodé, fe porte maintenant bien, & fe difpofe à partir dans peu de jours pour l'Armée.

Les nouvelles du Quartier-Général de l'Armée combinée de l'Empire à *Bamberg* dattées du 10. de ce mois portent, que toutes les Troupes étoient en mouvement, pour fe rendre à leur nouvelle deftination, & qu'on y attendoit entre autres à tout moment les 8. Bâtaillons & l.s 6. Compagnies de Grenadiers, *Bavarois* & *Palatins*, ainfi que le Régiment de Cuiraffiers de ces dernieres Troupes.

Le Général de *Haddick* étoit auffi de fa perfonne attendu à *Bamberg*, pour y conferer avec le Général Comte de *Serbelloni*; c p ndant le Général Comte d'*Arberg* a marché fur *Salzungen*. Et l'Artill erie de Referve J. & R. ainfi que celle de l'Empire étoient déjà le 8. en avant de *F rcheim*.

On a de plus appris que les *Pruffiens* s'étoient retirés d'*E fu-th* à *Langensalza* & *Naumbourg*, d'où ils étoient venus, & que le Général-Major comte de *Guafco* s'étoit de nouveau avancé jufques à *Arnftadt* & *Ilmenau*.

*De Thorn le 22 Mars.*

Le Quartiers-Général des *Ruffes* eft encore établi en cete Ville, & l'on pretend qu'il fera de nouveau tranfporté à *Marienverder*, auffitôt que le Général en Chef Comte de *Fermor* ÿ arrivera, que l'on attend à tout moment. Les *Pruffiens* étant entrés dans la *Grande-Pologne* tous les Régimens *Ruffes*, qui fe trouverent dans ces Quartiers-çi, fe mirent en mouvement vers la *Viftule*; les premiers en étant fortis, les *Ruffes* vinrent reprendre poffeffion de leurs Quartiers, cependant avec ce changement de pofition, qu'ils tirerent un cordon bien garni d'Artillerie d'ici jufqu'à *Strarsbourg*, le long du *Direwentz*, & jufqu'à *Culm* le long de la *Viftule*. Jls ont fait la même chofe de *Culm* jufqu'à *Graudentz*, & delà jufqu'à *Marienver-der*. D'ailleurs tout y eft fort tranquille.

Les Houffars *Pruffiens*, qui étoient venus dans le Palatinat de *Cracovie*, n'ont eu autres chofes en vue, que d'enlever un Courier que l'on attendoit de *Vienne*. Jls ont réuffi, & l'on dit, que ce Courier eft un parent de Mr. le Comte de *Fermor* & de *Wérden*.

Suivant les avis de *Posne*, les *Pruffiens*, qui avoient été en *Pologne*, doivent s'être repliés, dit-on, fur les frontieres de la *Silefie*, & les *Ruffes* fous le commandement de Mr. le Colonel *Dahlke* avoir derechef pris poffeffion de *Pofne*. On y ajoute que le Prince de *Sulkowfki* & la Princ ff-fe fon Epoufe font encore actuellement à *Grofs-Glogau*.

# N°. XXVI.
# SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
## DU 31. MARS 1759.

*D'Erfurth, le 13. Mars.*



Les Troupes *Prussiennes*, qui étoient dans cette Ville, s'en sont retirées avant-hier vèrs les 10. heures du matin, & elles ont été suivies deux heures après par celles, qui étoient dans les environs. Toutes ces Troupes ont de nouveau marché vèrs la *Saxe*.

Avant de quitter Cette Ville les *Prussiens* avoient fait le 1. de ce mois la Convention suivante.

I. Par ordre du Lieutenant Général de *Knobloch*, M. de *Fiescha* Conseiller & Commissaire de Guerre & Conseiller des Finances, delivrera aujourd'hui à la caisse militaire *Prussienne* l'argent, qui est dans les caisses de l'Electeur de *Mayence*.

*Il sera enjoint au payeur, qu'il le fasse.*

II. La Ville & le pays, non compris le Clergé, fourniront 200. mille Ecus, la moitié payable dans deux jours, & l'autre moitié dans 4. semaines, le tout en *Louis* d'or à 5. Ecus, ou en Ducats à 3. Ecus.

*Ceci a eté modéré à 100. mille Ecus, y compris le peu d'argent, qui est en caisse, un tiers de cette somme, faisant 33333. Ecus 8.* gros, *se payera dans six semaines, & les deux autres tiers de même, de sorte qu'on évacuera en 18. semaines à compter de la datte de la présente l'entier payement des dits 100. mille Ecus, dont deux tiers seront payés en* Louis *d'or à raison de 5. Ecus 8.* gros, *& le reste en Carolines à raison de 6. Ecus 16.* gros.

III. Messieurs de la Régence donneront deux ôtages à nommer par les *Prussiens*, pour sureté du payement de la susdite somme.

*On donnera pour ôtages deux Membres de la Régence.*

IV. On fournira dans l'espace de 24. heures 120. Chariots, attelés chacun de 4. Chevaux pourvus du fourrage necessaire pour trois jours, pour s'en servir lorsqu'on le jugera necessaire, & qu'on les demandera.

*L'on fournira 80. Chariots attelés de 4. Chevaux ou de 6. Boeufs, outre 60. autres Chevaux de trait harnachés, à condition que le tout soit ensuite renvoyé.*

V. Les Magazins d'avoine, de foin, & de paille, qu'on a trouvés dans la Ville restent à la disposition du Commissaire *Prussien*, les Régimens auront *gratis* la subsistance en manger & boire, suivant qu'il a été reglé, aussi longtems qu'ils demeureront dans ce Territoire: les Troupes qui sont dans la Ville les tireront du Magazin, & l'on pourvoira *gratis* de fourrage dans leurs Quartiers de cantonnement celles, qui sont dans le plat pays.

*On l'accepte.*

V. On promet d'observer une bonne discipline & d'empêcher tout excès.

*On accepte l'accomplissement de cette promesse.*

(*Signé*) FLESCH.

Tous les points ci-dessus étant conformes à mon intention, & étant satisfait des résolutions sur ces mêmes points, je confirme cette Convention dans toute sa teneur. A *Erfurth* le 1. Mars 1759. (L.S.) *Signé Gen. Lieut. de* KNOBLOCH.

En conséquence de cette Convention, la Régence de cette Ville à fait publier une patente, qui porte en substance, que pour subvenir aux payemens à faire aux *Prussiens* en 18. semaines, tous les habitans d'*Erfurth* & de son Territoire doivent payer de 4. semaines en 4. semaines à la Commission établie à ce sujet des taxes sur les biens fonds, & que ceux qui ne possédent que des biens meubles exempts de ces taxes, doivent se présenter à la même Commission, pour y convenir avec eux de la quote part, qu'ils doivent fournir, exceptant cependant tous etrangers, qui vivent de leur bien dans ce Territoire sans exercer aucune profession.

Au reste les *Prussiens*, qui ont été à *Erfurth* étoient composés des Troupes suivantes.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cuirassiers - - | 200. hommes. | 2. de *Bylocco* - - | 1000. |
| Dragons de *Meineck* | 400. | 2. Comp. de Grenadiers de *Munckau* | 200. |
| Houssars de *Seculi* | 600. | Prince *Henri* - - | 200. |
| 2. Bataillons de *Finck* | 1800. | Franc Bataillon de *Wunsch* | 700. |
| | | Total | 5100. |

*De Londres, le 6. Mars.*

Le 20, Fevr. les Communes en committé approuverent enfin toutes les clauses du Bill pour mieux effectuer l'équippement de la Flotte Roiale.

Le 21, les Communes en committé sur le Subside, résolurent d'accorder 667771. liv. st. pour suppléer à la depense des Vaisseaux emploiés au transport des Troupes pendant l'année 1758, y comprennant la depense des vivres fournies aux Troupes de S. M. pendant la dernière année, sur les dits Vaisseaux.

Le 22, les Communes approuverent la ditte resolution. Ensuite, la Chambre ordonna unanimément, qu'il seroit dressé un Bill pour mieux prévenir le transport des Manufactures de laine de *France* dans aucun des Ports du *Levant*, par les Sujets de la *Grande-Bretagne*, ou pour leur compte. Les Seigneurs n'ont rien fait d'essentiel ces jours-ci.

Le Roy a élevé le Chevalier *Hardy* au rang de Vice-Amiral du Pavillon Blanc, & S. M. a fait d'autres promotions d'Officiers des Escadres, qui vont prendre incessamment la Mer. Il s'est tenu cette semaine plusieurs Conseils à *S. James*, sur les affaires du Roïaume en particulier. Les Ministres ont été fort occupés à dépêcher plusieurs affaires de leurs départemens respectifs, afin de hater le depart des armémens, qui seront envoïes bientôt en différentes repartitions. Depuis le depart des Escadres pour l'*Amerique*, on travaille dans tous les Ports du Royaume à préparer tous les Vaisseaux de guerre, qui s'y trouvent, & depuis 3. mois, on a lancé à l'eau dans les différens Chantiers de ce Roïaume 15. Vaisseaux neufs, & il y en a encore 10. autres, qui le seront au printems prochain. Les Troupes, tant en *Angleterre*, qu'en *Irlande*, qui seront emploïées dans les entreprises, que la Cour a projettées contre la *France*, ont reçu ordre de se tenir prêtes à s'embarquer le 14. du mois prochain.

L'Amirauté vient d'enjoindre très expressément à tous les Commandans d'Armateurs ou de Vaisseaux armés en course, de se conformer plus exactement aux articles de leurs instructions, & nommément aux Articles 11 & 15, qui ordonnent aux Commandans desdits Bâtimens d'entretenir dans toutes les occasions une correspondance avec les Commissaires de l'Amirauté, & de leur faire parvenir, non-seulement une rélation de leurs croisieres & de leurs captures, mais aussi de toutes les decouvertes qu'ils feront par rapport aux desseins de l'Ennemi, ses Flottes, ses Vaisseaux, ou Bâtimens, & à leurs repartitions, ainsi que des transcrits exacts de leurs Journaux.